

COMPTE-RENDU DU CHS-CT EN AUDIO DU 06/11/2020

En préambule, nous avons lu notre liminaire que vous trouverez en pièce jointe. Sur les 10 points initialement prévus, seuls 4 sont retenus par la Présidente du CHS-CT (PV, point COVID, budget et point NRP), cette dernière nous ayant prévenu que cette instance se déroulera de 9 h à 13 h et pas plus longtemps. Raisons invoquées « c'est compliqué de rester pendant 8 h en audio ! »

Sachant que nous siégeons toujours en bidirectionnel (DDFIP 66 et DOUANES Pyrénées Orientales et Aude), c'est compliqué, avec simplement 4 h de réunion, de débattre des conditions de vie au travail et de la sécurité des agents des 2 directions (près de 1000 personnes). Ce n'est pas sérieux !! C'est irresponsable et surtout impossible à concevoir !!

Encore une fois la crise sanitaire a bon dos et permet à notre direction locale de bafouer le dialogue social.

Point sur la COVID-19 à la DDFIP 66 :

La progression du virus impacte plus les grosses structures, et en particulier le site de la Côte Vermeille, mais sans foyer d'infection pour l'instant. Le Médecin De Prévention demande que les moments de convivialité (pause café) sur tous les sites soient proscrits et que les pauses déjeuner s'effectuent sur son bureau, afin d'interdire l'accès aux cafétérias.

De plus, il demande à ces mêmes personnels de faire des pauses régulières à l'extérieur pour s'aérer (pauses que les chefs de services doivent faire respecter, en clair obligatoire !!! « comme les promenades en prison »).

Nous marchons sur la tête...

Il demande également à l'ensemble des agents de faire preuve de responsabilité en respectant les gestes barrières SIC !

Solidaires Finances Publiques rappelle que la responsabilité première revient à la direction (et non aux personnels) de mettre rapidement les agents en télétravail, donc en sécurité. Ceci évitera la présence des agents sur site.

Réponse de la DDFIP sur ce sujet : Nous faisons le maximum, mais le matériel arrive au compte goutte et l'exercice est difficile à gérer.

À ce jour et après recensement, 132 agents demandent à télétravailler. En fonction des disponibilités de matériels, ces PC portables seront déployés en priorité aux personnels vulnérables (santé fragile), puis aux personnels travaillant en plateau.

Pour les agents restant en présentiels, aménagement d'horaires avec peut-être, possibilité de journée continue (comme lors d'un épisode canicule).

La DDFIP 66 va renouveler sa demande sur ce sujet mais, à ce jour, aucune directive de la Direction Générale ou du Secrétariat Général.

Le budget, malgré les aléas de la crise sanitaire (formations diverses annulées), est finalement bouclé.

Concernant le NRP, la discussion tourne court, Mme NANTE se retranchant derrière une modification du décret encadrant les CHS-CT, qui stipule que : les projets importants de restructuration n'ont plus à être examinés par cette instance.

Seul le CTL est habilité à débattre sur le sujet. Nous sommes déjà en plein Comité Social d'Administration (CSA).

C'est scandaleux !! Solidaires Finances Publiques s'insurge devant ce manque de respect des conditions de vie au travail des agents !! L'essence même des acteurs du CHS-CT est tout simplement balayé d'un revers de la main !!

À quoi servons-nous maintenant ? À rien, puisque nous ne sommes plus associés aux décisions prises par la direction locale en matière de fusions, restructurations, qui entraînent des fermetures de sites avec transfert des agents.

À la trappe les RPS, pourquoi s'inquiéter d'agents qui vont être obligés de changer de lieux de travail, de missions...

Mais cela ne gêne en rien la DDFIP 66, qui continue à faire avancer son projet de démantèlement du service public.

C'est inadmissible d'entendre ces propos, Solidaires Finances Publiques mettra tout en œuvre pour que la santé et la sécurité soient au centre des débats et combats futurs.